

# Facilités : la bombinette N-VA déboule à la Chambre

INSTITUTIONNEL Premier épisode relatif aux propositions de loi biffant les facilités à Renaix

L'affaire ne défraye pas (en-core ?) la chronique, elle n'agite pas la majorité, elle ne mobilise pas l'opposition, mais tous attendent de voir la suite, plus encore après l'épisode-incident jeudi à la Chambre...

De quoi parle-t-on ? Des propositions de loi spéciales réclamant de mettre fin au régime des facilités dans la commune flamande de Renaix (*Le Soir* de jeudi). Un premier texte est signé par les députés Hendrik Vuye et Veerle Wouters, des transfuges de la N-VA, qui siègent comme indépendants. Le second émane de la N-VA elle-même, signé par son chef de groupe à la Chambre, Peter De Roover, et par Kristien Van Varenbergh, députée fédérale. C'est celui-ci qui retient l'attention. Et pour cause : il s'agit clairement d'une entorse à l'accord de majorité, programmant une législation vouée au socio-économique, sans interférence communautaire. En l'occurrence, c'en est une. Plutôt : cela peut en devenir une. A savoir : la proposition de loi spéciale de la N-VA n'a pas

d'impact à ce stade, mais elle peut s'avérer explosive si d'avenir elle devait un jour être soumise au vote à la Chambre – ce qui est le but, en principe.

Donc ? Donc c'est ici qu'intervient la première proposition, signée Vuye et Wouters : jeudi fin d'après-midi à la Chambre, nos deux ex-N-VA ont non seulement fait en sorte que leur proposition, rédigée en janvier, soit « prise en considération » (une formalité, c'est le premier acte avant le cheminement parlementaire), ce qui était prévu... Mais aussi, ils ont réclamé l'urgence, créant la surprise.

Car, on l'a compris, réclamer l'urgence (ceci vise à accélérer les travaux les prochaines semaines, ici au motif que le conseil communal de Renaix a pris position dans ce sens déjà il y a quelques semaines et presse les élus fédéraux d'agir), c'était forcer un premier vote en séance : il faut une majorité simple pour accepter l'urgence.

« Si le ridicule devait tuer... »

La N-VA n'a pas embrayé, évidemment. Pas question de soutenir le texte de transfuges, et attention à déchirer la majorité suédoise. Ses élus ont voté contre. Mais l'épisode montre combien ce dossier peut être un poison pour la suédoise. Commentaire d'Hendrik Vuye : « *Si le ridicule devait tuer, il aurait deux morts ici, les deux auteurs de la proposition N-VA* »...

Le même n'a pas fini d'en faire voir à ses anciens amis : il nous explique qu'il réclamera à nouveau l'urgence lorsque les députés N-VA déposeront leur texte, là toujours afin qu'il soit pris en considération, après le congé de carnaval. Dans ce cas, les élus N-VA refuseront-ils de voter l'urgence pour ce qui concerne alors leur propre proposition ? Drôle. Et s'ils votent l'urgence, on pourra estimer qu'il s'agit d'une provocation pour la majorité suédoise, pour le MR en particulier.

On vous le disait : le cas Renaix, ça a l'air de rien, mais attention au retour du (nouvel) hérisson... ■

DAVID COPPI

## RÉACTION

### Christophe Lacroix brandit la Charte

Christophe Lacroix, président du groupe PS au Sénat, bourgmestre de Wanze,

ex-ministre régional, relance sa « proposition de résolution concernant le respect de la démocratie locale dans les communes à facilités de la périphérie bruxelloise ». Il renvoie à la Charte euro-

péenne de l'autonomie locale, que les Etats membres doivent respecter en principe. Il est question notamment des droits des francophones dans les communes à facilités.

D.CI